

## Rentrée 2019 : l'école en manque de postes

2-3 minutes

Actualités > [Éducatives](#) > [L'école et la classe](#)

La répartition, académie par académie, des postes créés pour la rentrée 2019 a été dévoilée par le ministère de l'Éducation nationale, avec zéro moyen supplémentaire pour un bon tiers d'entre elles. Les 2 325 "moyens d'enseignement" distribués ne permettront pas de remplir l'objectif de dédoublement des CE1 en REP et REP+, ainsi que celui de rendre la maternelle obligatoire à 3 ans. Deux dispositions qui à elles seules en consommeraient 5 000. Il faudra donc fermer ailleurs, où les conditions d'enseignement se dégraderont.

Une dotation positive de 2 325 postes, avec une légère baisse des effectifs élèves, il pourrait y avoir de quoi être satisfait. Et pourtant non... Derrière l'apparence des chiffres bruts, se cache une tout autre réalité. Comme par exemple le fait qu'il en faudra déjà 4 000 pour achever le dédoublement des classes de CE1 dans les REP+ et l'effectuer dans les REP. Il en faudra 1 000 de plus pour mettre en œuvre la décision de rendre la maternelle obligatoire à 3 ans. Autant de moyens qu'il faudra donc, comme l'an passé, trouver ailleurs. En finir définitivement avec le « Plus de maîtres » par exemple, fermer aussi dans le rural, en maternelle, tout en chargeant un peu plus les autres classes.

### Introuvables cartes scolaires

Avec treize académies qui affichent un zéro pointé en termes de moyens supplémentaires, dans de très nombreux départements les dotations seront donc négatives et les cartes scolaires à venir s'annoncent redoutables...

Créations de postes - Rentrée

2019

AIX-MARSEILLE	110
AMIENS	15
BESANÇON	0
BORDEAUX	94
CAEN	0
CLERMONT-FERRAND	0

CORSE	48
CRÉTEIL	502
DIJON	0
GRENOBLE	31
GUADELOUPE	0
GUYANE	150
LILLE	44
LIMOGES	0
LYON	175
MARTINIQUE	0
MONTPELLIER	49
NANCY-METZ	0
NANTES	0
NICE	38
ORLÉANS-TOURS	0
PARIS	40
POITIERS	0
REIMS	0
RENNES	0
RéUNION	122
ROUEN	34
STRASBOURG	56
TOULOUSE	55
VERSAILLES	462
MAYOTTE	150
<b>TOTAL</b>	<b>2 175*</b>

*\* Plus 150 postes mis en "réserve" pour la poursuite du plan Autisme, les conventions rurales et d'éventuelles mesures d'ajustement.*